

Le Quizz de Noël du CAC



Règlement du quizz de Noël du CAC

- **Organisateur du concours**

Pour les vacances de Noël, le service culturel de la Ville d'Épône organise un quizz ouvert à tous.

- **Principe du concours**

Ce quizz est proposé du 20 décembre 2023 au 15 janvier 2024.

La diffusion se fera via les réseaux sociaux, le site et l'application de la Ville, un mailing OpenTalent pour les élèves du Centre Culturel, affichage au CAC et à la Médiathèque.

- **Condition et validation de participation**

La participation est libre et gratuite. Le concours est ouvert aux enfants et aux adultes, à l'exception des professeurs et équipe culture et à leurs familles. Les réponses et participations sont à envoyer avant le 15 janvier 2024 par courriel à : centre.culturel@epone.fr ou juliette.pirolli@epone, ou à déposer au CAC ou à la médiathèque, sur le formulaire dédié au concours ou écriture libre des réponses.

- **Règlement du concours**

Le fait de participer à ce jeu-concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, y compris ses avenants éventuels et additifs.

- **Cession des droits d'auteurs et des publications**

Du fait de leur participation au concours, tous les participants autorisent la ville d'Épône à publier les noms des gagnants dans les supports de la ville (bulletin municipal, site Internet, réseaux sociaux) sans que cela confère un droit à une rémunération ou à un avantage quelconque. Tout manquement aux éléments précités pourrait entraîner une invalidation de participation.

- **Résultats**

Les réponses seront publiées sur les réseaux sociaux et site internet de la ville. Les gagnants seront prévenus également par courriel. Les lauréats se verront offrir des places de spectacles sur la saison culturelle de la Ville et divers lots. Ces récompenses seront à venir chercher au CAC.

5 gagnants seront sélectionnés en fonction du nombre de bonnes réponses et en fonction de l'ordre des retours.